

Atelier 1

Animation locale de la politique de l'eau : Témoignages

Animateur : Mathieu VIDARD, producteur et animateur sur France INTER

Participants :

JANICOT Philippe, Vice-Président de la communauté urbaine Limoges Métropole

Marie CROUZOLON, Directrice cycle de l'eau Limoges Métropole

Jean-Philippe RUAUD, Chargé d'intervention eau et assainissement, AELB

Hervé GRIMAULT, Président du syndicat de l'eau creusois

Philippe JANICOT et Marie CROUZOUOLON

Atelier 1- Infrastructures et transition hydrique – Limoges Métropole



Retenue du Mazeaud



Retenue de Beaune



Limoges Métropole :

520 km²

20 communes

54 systèmes
d'assainissement (couple
réseau + station
d'épuration)

Rétrospective du partenariat avec l'agence de l'eau - les décennies 1990 et 2000



Système de pompage du Syndicat de transport d'eau potable de l'ouest de Limoges – 2009



54 km de canalisations de transport d'eau potable entre 2009 et 2013 vers l'ouest

Construction bassin tampon des Casseaux
9 000 m³ en bord de Vienne en 2002



Photo : www.leuropevueduciel.com

Rétrospective du partenariat avec l'agence de l'eau - les décennies 2010-2020

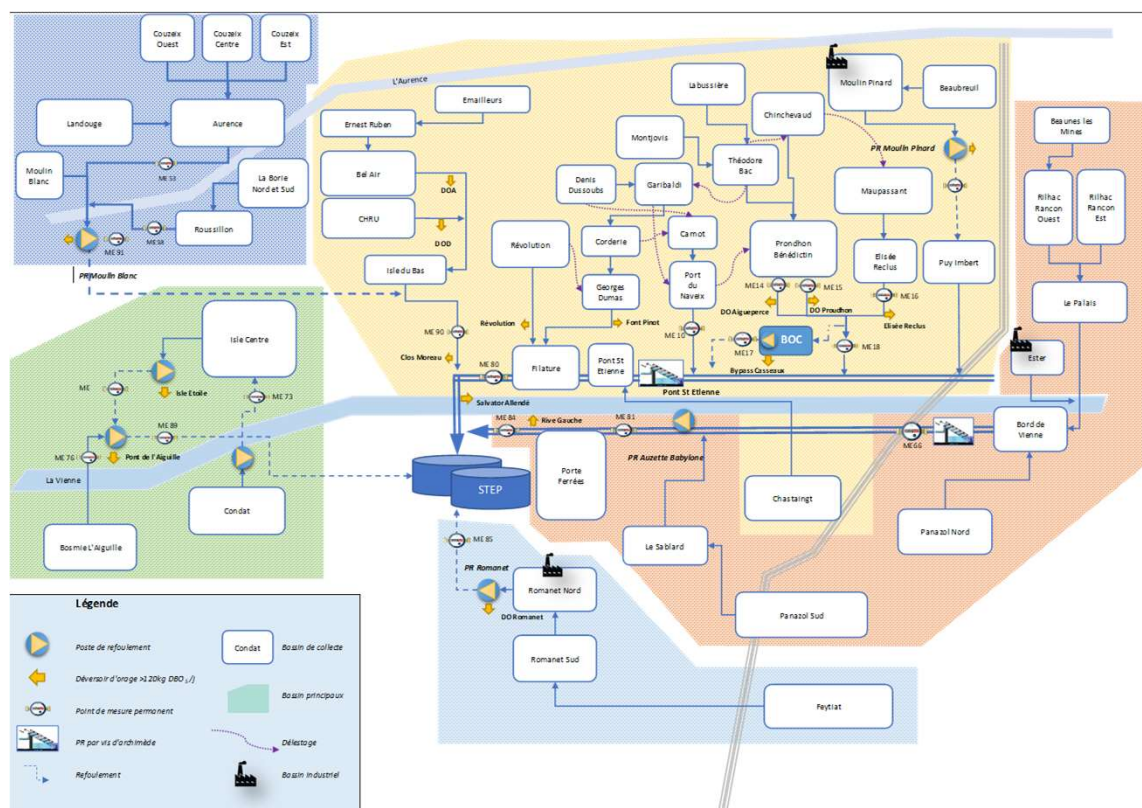
Logiciel de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable



Priorité de renouvellement

- priorité 1
- priorité 2
- priorité 3
- défaillance

L'assainissement : d'une complexité méconnue



Le diagnostic approfondi du système de Limoges :

51 sous-bassins de
collecte

16 déversoirs d'orage
installés en métrologie
permanente

68 postes de relèvement

11 délestages mesurés
lors du diagnostic et 35
débitmètres installés
(hauteur-vitesse)

8 cours d'eau principaux à
protéger

et maintenant, comment aborder les enjeux de demain ?



Démonstrateur innovant « Phosfer » pour le traitement des eaux usées des villages (Veyrac)



Jean-Philippe RUAUD



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SECHERESSE EN LIMOUSIN 2019 - 2022

L'action renforcée de l'Etat et de l'agence de l'eau
pour répondre à l'enjeu :

*de la programmation pluriannuelle
aux accords de résilience AEP*



Le Grand Lab'Eau
« Les 60 ans de la loi sur l'eau »
Limoges – Opéra – 10 octobre 2024



Chiffres clef de l'AEP sur les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne

Creuse



115 700 habitants

**10M m3 prélevés par an
7M m3 consommés par an**

**8 400 km de réseaux AEP
490 réservoirs pour 82 000 m3**

***Valeur patrimoine AEP :
1,2 Md€ - 10 300 €/habitant
Impact renouvellement : 1,9 €/m3***



Haute-Vienne

371 700 habitants

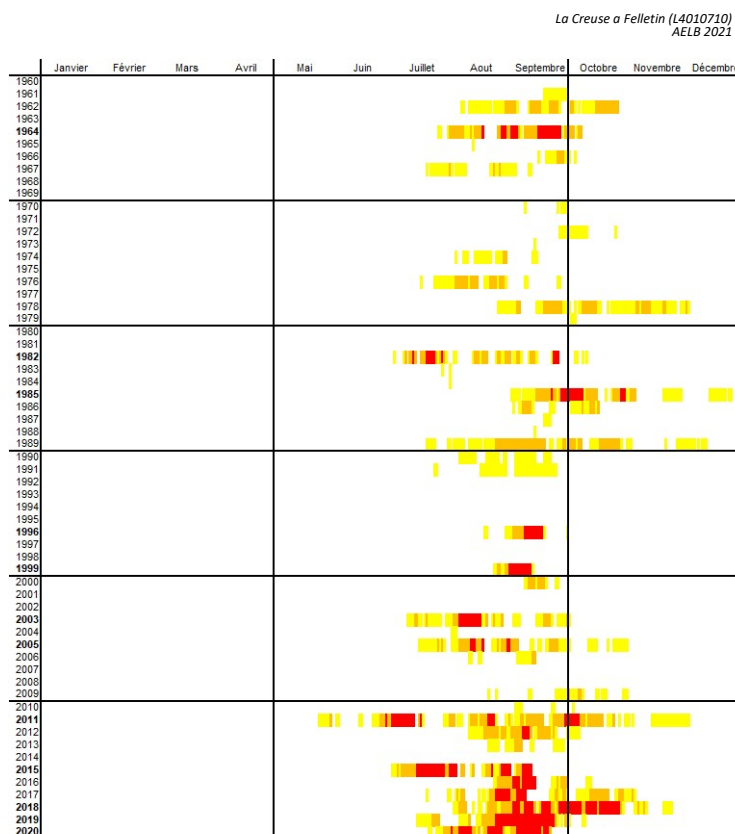
**23M m3 prélevés par an
19M m3 consommés par an**

**10 500 km de réseaux AEP
450 réservoirs pour 130 000 m3**

***Valeur patrimoine AEP :
1,6 Md€ - 4 100 €/habitant
Impact renouvellement : 0,9 €/m3***

Une trajectoire fortement à la hausse du nombre de jours de dépassement des seuils de référence de crise

Cours d'eau	Code station ref	Seuils réf (l/s)	Jours dépassement/an Moyenne des années		
			1990	2000	2010
La Creuse à Felletin	L40107 10	Alerte	510	5,6	12,3
		Alerte renforcée	390	1,8	4,2
		Crise	270	2,4	19,9
La Creuse à Glénic	L42107 10	Alerte	850	1,9	3,9
		Alerte renforcée	655	0,8	4,3
		Crise	460	0,3	4,9
La Rozeille à Moutiers-Rozeille	L40330 10	Alerte	160	9,6	7,9
		Alerte renforcée	113	6,3	5,2
		Crise	66	1,8	5,5
La Petite Creuse à Fresselines	L44117 10	Alerte	430	3	1,3
		Alerte renforcée	315	3,4	0
		Crise	200	0	0,3
La Gartempe à St-Victor en M.	L50018 10	Alerte	210		10,5
		Alerte renforcée	175		6,4
		Crise	140		0,4
Le Taurion à Pontarion	L02315 10	Alerte	810	7,9	9,2
		Alerte renforcée	605	2	4,8
		Crise	400	2,2	2
		Alerte	113		1
		Alerte renforcée			4,7
		Crise	66		0,8
					20,5



Le contexte... local

Un nombre de jours de dépassement des seuils de référence de crise de 3 à 10 fois plus élevé dans les années 2010 que dans les années 90...

Une fréquence d'année plus sèche plus forte et une période de tension plus longue, plus tôt au printemps et plus tard en automne.

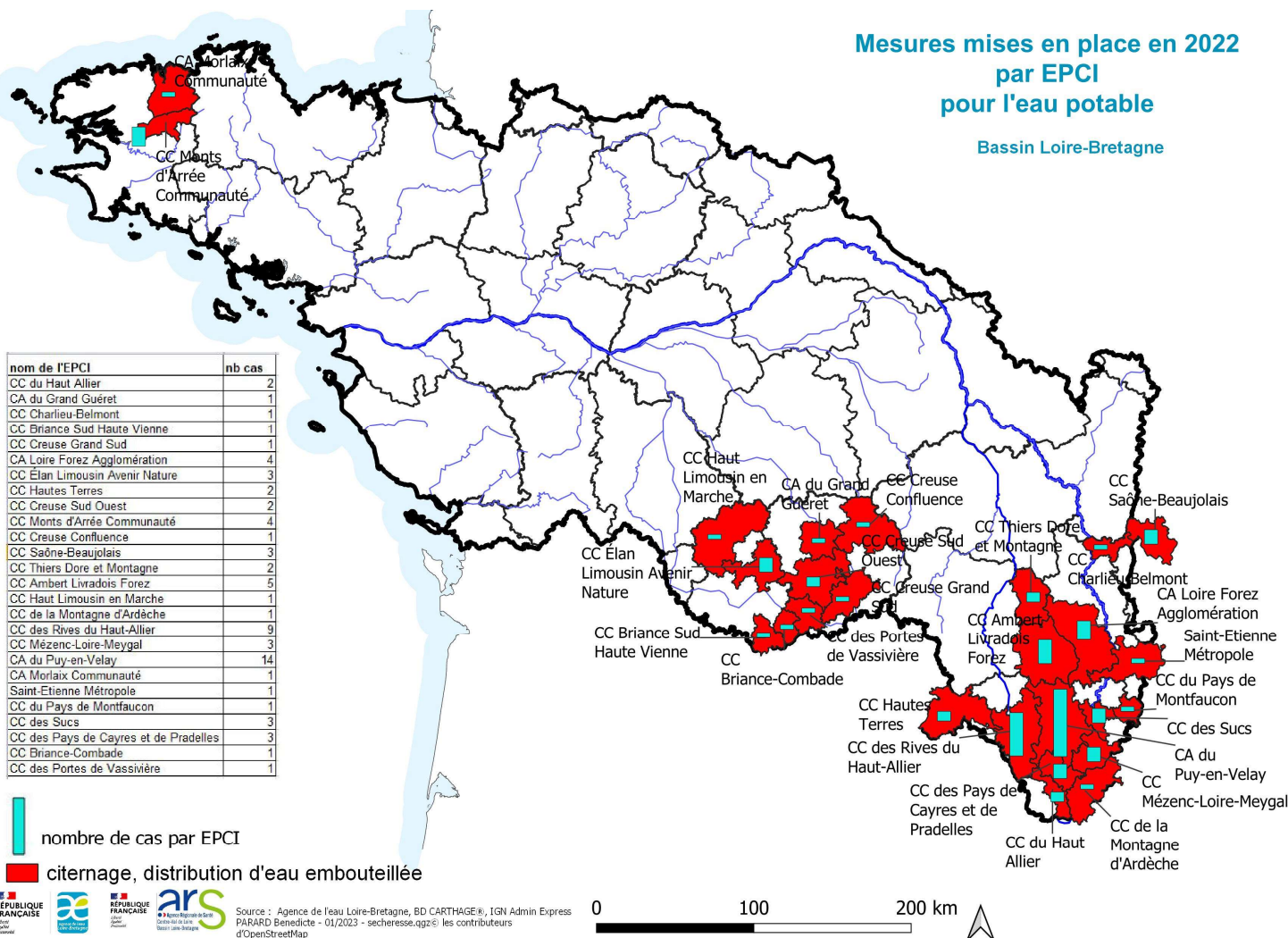
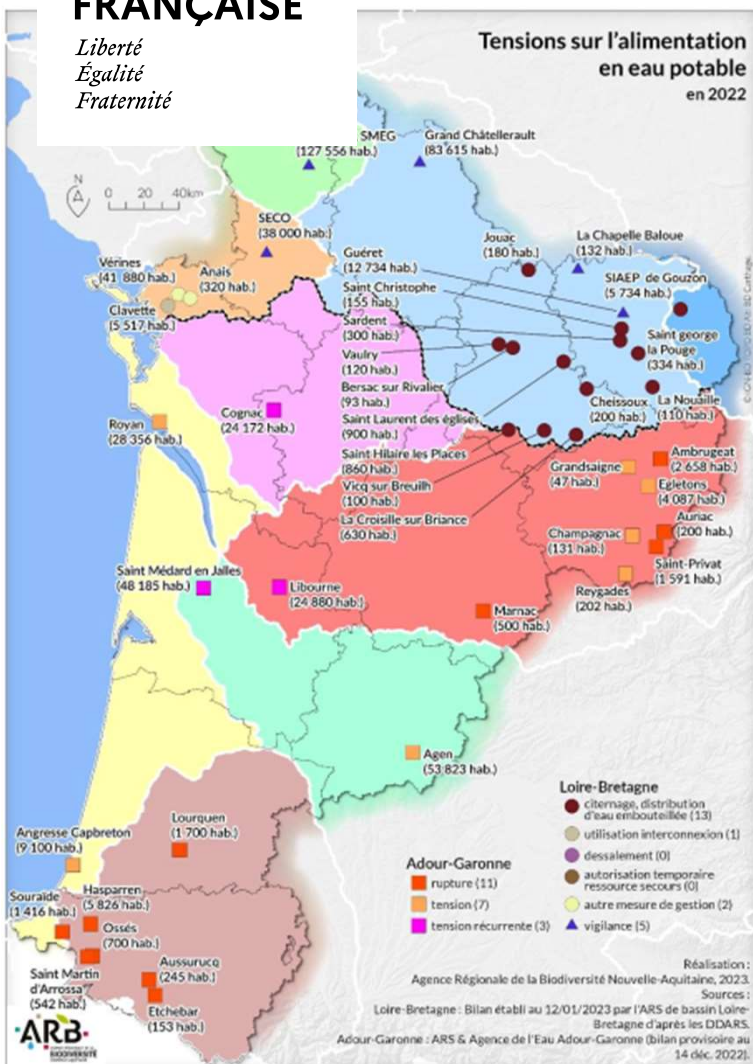
2019 et 2022, deux années de référence avec des citernages qui se multiplient dans les communes et les syndicats d'eau.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Tensions sur l'alimentation en eau potable en 2022



2022 – Une année critique en matière de sécheresse
et de pénurie d'eau



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FOCUS : Accords de résilience en Creuse et Haute-Vienne



L'accord de résilience – Un outil du Plan de résilience

Le 2nd plan de résilience de l'agence de l'eau comprend 5 leviers d'actions

Il rappelle les actions d'ores et déjà mobilisables dans le 11^e programme d'intervention et les propositions permettant d'accroître les actions en faveur de la résilience à destination des porteurs de projets : il comporte les 5 leviers d'action définis dans le cadre de la révision du 11^e programme sur la stratégie d'action en matière de gestion quantitative de l'eau et d'adaptation au changement climatique pour les années 2023-2024.

- 1 – La résilience des milieux avec des solutions fondées sur la nature
- 2 – La sobriété des usages
- 3 – Le partage des prélèvements en eau entre les différents usages
- 4 – Le retour à l'équilibre pour les masses d'eau en déficit
- 5 – La sécurisation de la distribution en eau potable

Outils opérationnels associés :

Des modalités renforcées

3 appels à projets :

- sur les réseaux fuyards – 40M€
- sur les autres actions de sobriété – 30M€
- sur la renaturation – 50 M€

Un cadre d'accord de résilience...





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

FOCUS : Accords de résilience en Creuse et Haute-Vienne

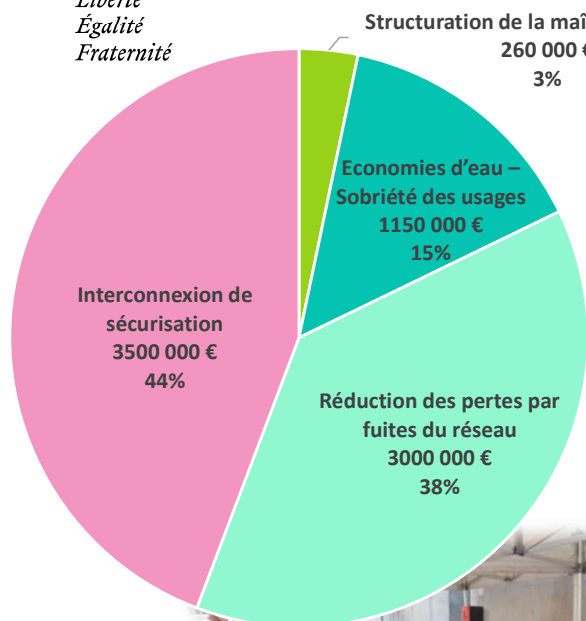


Les deux accords de résilience sur le bassin de la Vienne

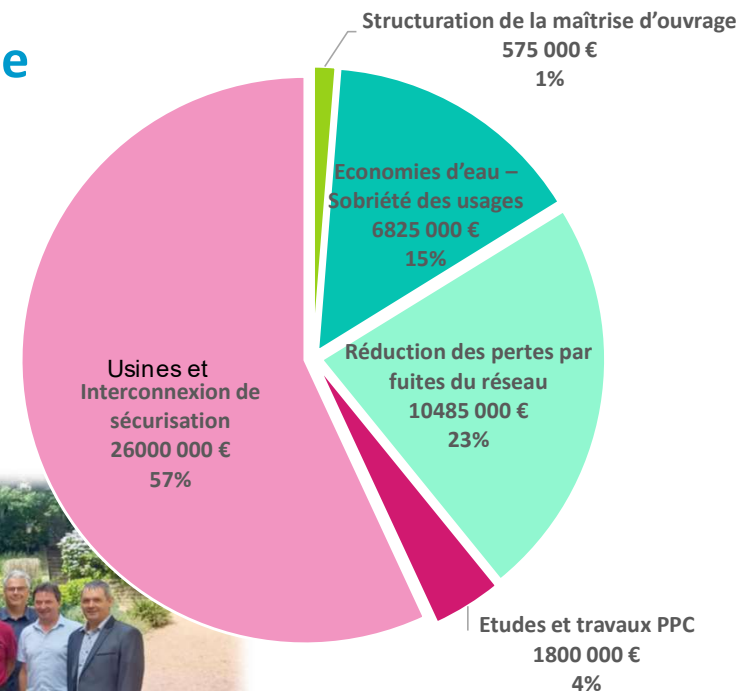
Un montant d'investissement de
53,6 M€

Une aide projetée de **30,6 M€**
+11,7 M€

Engagé 14M€ - à venir 20 M€



Signature de l'accord le 22 septembre 2023 sur le site de l'usine AEP de Vienne-Combade à Saint-Léonard de Noblat.



Signature de l'accord le 10 juillet 2023 à la Préfecture de la Creuse à Guéret.

Les accords de résilience de l'agence de l'eau Exemple sur le bassin de la Vienne



L'agence lauréate des Victoires des acteurs publics

L'agence a été lauréate des Victoires des acteurs publics – « victoire de l'organisation » le 7 février 2024 pour la mise en œuvre des accords de résilience, outils innovant de contractualisation avec les collectivités.

Une récompense qui salue la réactivité de l'agence et l'action des agents qui ont accompagné les élus des territoires dans une trajectoire globale de progrès.

En 2023, 17 accords de résilience qui ont pu être signés avec plus de 130 collectivités sur les 150 qui avaient été durement touchées par la sécheresse en 2022 dont ceux de la Creuse et de la Haute-Vienne.



Martin GUTTON en présence du Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires lors de la remise du prix le 7 février 2024 à la Présidence de l'Assemblée nationale

Hervé GRIMAULT



SYNDICAT DES EAUX
CREUSOISES

Notre ressource.

Colloque du 11 octobre 2024

« Interconnexion sécurisée des ressources en eau potable de la Creuse »

Hervé GRIMAUD
Président du Syndicat des Eaux Creusoises

■ CHIFFRES CLEFS 2020 de la gestion de l'eau potable en Creuse

258 communes

84 collectivités de DISTRIBUTION

80 collectivités de PRODUCTION



Source :

*Schéma Départemental
d'Alimentation en Eau Potable de
la Creuse 2020*

22 syndicats intercommunaux
62 communes



LES ORIGINES DU SYNDICAT DES EAUX CREUSOISES

➔ Schéma Départemental d’Alimentation
en Eau Potable de la Creuse (SDAEP) en
2020

Préconisation :

Création d’un syndicat départemental
chargé de la sécurisation en eau potable
de la Creuse

- *Maîtrise d’ouvrage disposant des
moyens et des compétences pour des
projets structurants*
- *Mutualisation et optimisation des
financements*

Objectif :

« soutenir une restructuration des Unités
de Gestion de l’Eau (UGE) qui permettra la
mise en œuvre du programme d’actions
2020-2030 »

*Le principe de la création du « syndicat
supra » voit le jour...*

■ LES DATES CLEFS



➔ 2022-2023 : Etude de faisabilité pour la création du Syndicat « supra » :

1. Volet juridique
2. Volet technique à partir du SDAEP 2020-2030 → PPI
3. Volet financier → soutenabilité du PPI

➔ 24 mars 2023 : arrêté préfectoral de création du syndicat mixte fermé

➔ Mai / juin 2023 : installation des instances

➔ Septembre 2023 : prise de poste de la Directrice

➔ Janvier 2024 : prise de poste de la Responsable technique

➔ Les unités de gestion de l'eau « membres fondateurs » :

- L'Agglomération du Grand Guéret
- Le Syndicat Mixte Confluence Eaux
- Le SIAEP de la Vallée de la Creuse
- Le SIAEP de la région d'Ahun
- Le SIAEP de La Rozeille



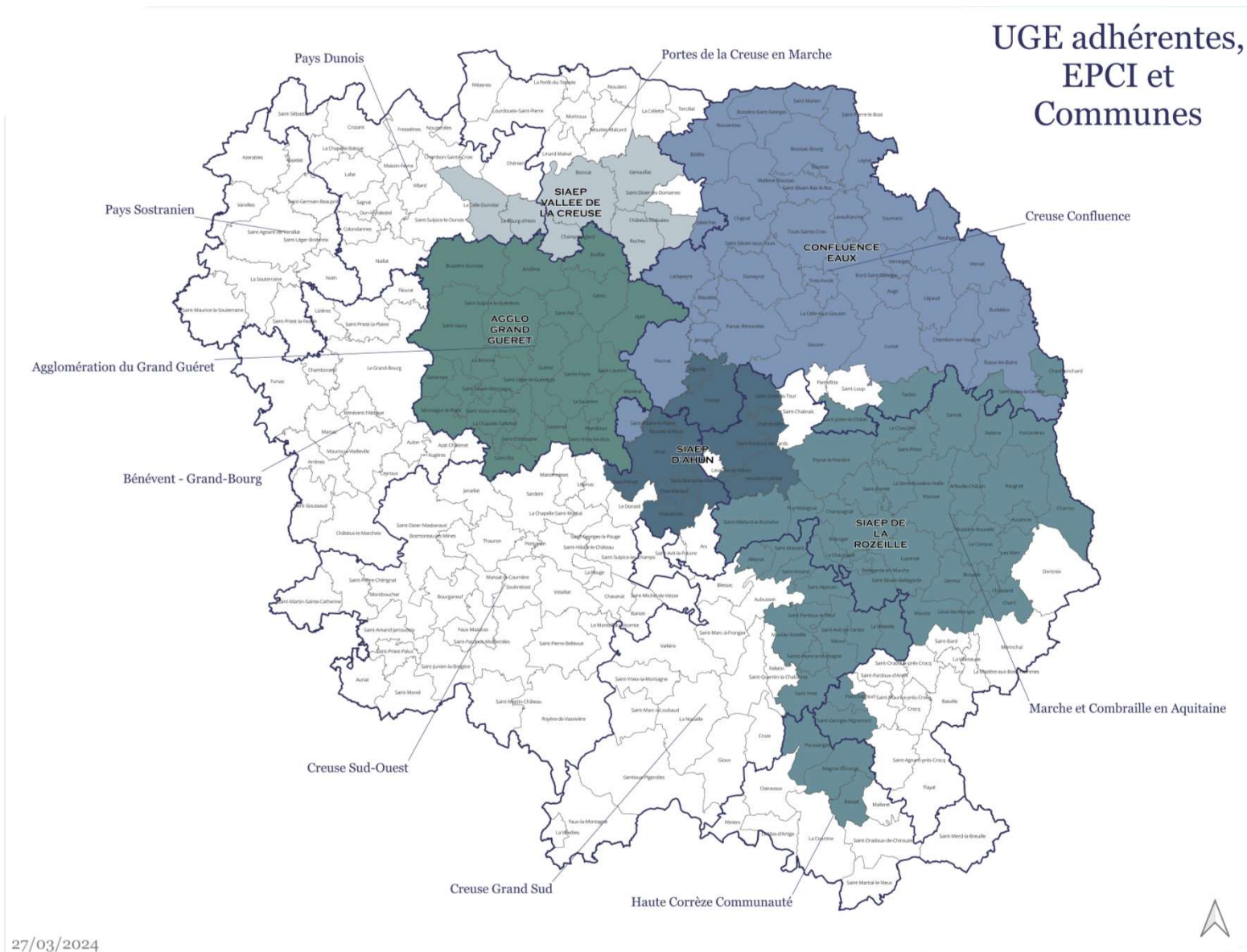
SYNDICAT DES EAUX
CREUSOISES

CHIFFRES CLEFS :

 près de 38 000 abonnés

 53% de la population creusoise

 130 communes concernées



■ LES COMPETENCES DU SYNDICAT DES EAUX CREUSOISES :

Ses compétences obligatoires :

Etude, création et exploitation de **nouveaux ouvrages** :

- Pompage, traitement et stockage d'eau potable
- Canalisations d'interconnexion

Ses compétences « à la carte » :

Exploitation des **ouvrages existants transférés** par ses adhérents

Recherche et protection des ressources en eau

Mission d'assistance technique et administrative

■ LE FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT DES EAUX CREUSOISES

Sa gouvernance

:

Un comité syndical de 21 membres

(représentants des adhérents + CD23 + association de consommateurs)

Un bureau : 7 membres

- Un président
- 4 vice-présidents
- 1 délégué promotion et programmation
- 1 membre du bureau

→ Ses ressources :

- Contribution d'adhésion
- Redevance annuelle
- La vente d'eau en gros
- Des subventions d'investissement
- Des emprunts



→ Ses effectifs :

- Une directrice (fonctionnaire)
- Une responsable technique (CDI de droit privé)

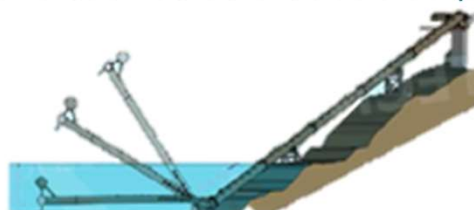


■ LES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2025-2030 :

① Deux créations d'ouvrages :

→ **2022-2023** : Etude du Département de la Creuse sur la faisabilité de création de prises d'eau dans trois retenues hydroélectriques :

- Champsanglard (secteur nord Creuse)
- Les Combes (secteur sud Creuse)
- Roche Talamy (secteur sud-ouest Creuse)



→ **2023** : Arbitrage des élus du Syndicat des Eaux Creusoises :

Construction d'une unité de production d'eau et canalisations d'interconnexion secteur « NORD CREUSE » :

- Alimentation du SIAEP de la Vallée de la Creuse (substitution UTEP actuelle)
- Sécurisation de l'Agglomération du Grand Guéret

(Accord de résilience 2023-2024
Agence de l'Eau)

Construction d'une unité de production d'eau et canalisations d'interconnexion secteur « SUD CREUSE » :

- Alimentation du SIAEP d'Ahun (substitution UTEP actuelle)
- Sécurisation du SIAEP de La Rozeille

(Accord de résilience 2023-2024
Agence de l'Eau)



→ **Marché de maîtrise d'œuvre lancé en mai 2024**



■ LES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2025-2030

② Projet de transfert d'un ouvrage existant

Interconnexion entre l'ALLIER (03) et la Creuse (23)

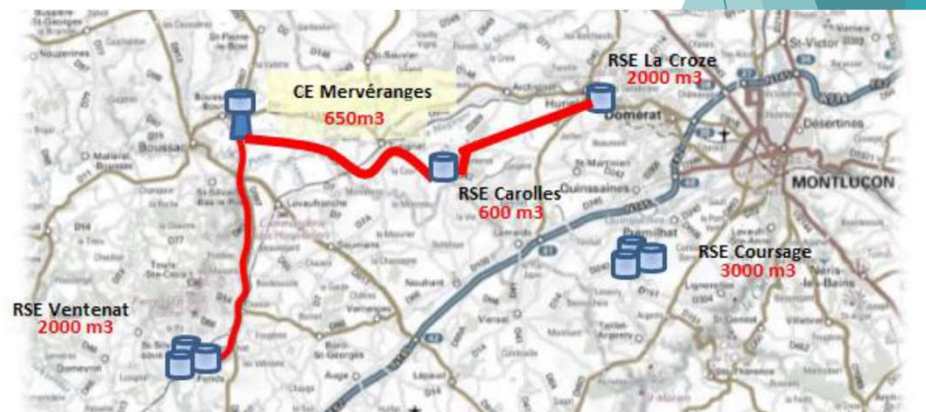
SIVOM de la Rive Gauche du Cher ⇒ Confluence Eaux



la CREUSE
le Département



Pose de
29 km
de fonte
Ø 250



CHIFFRES CLEFS au 02/10/24 :

Coût de l'opération : 7,6 M€

Financements publics : 6,04 €



Autofinancement : 1,56 M€